

CALENDRIER 2015 DES COLLECTES

INTERCOMMUNALE ICDI

AISEAU-PRESLES • ANDERLUES • CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT •
CHARLEROI • CHATELET • COURCELLES • FARCIENNES • FLEURUS •
FONTAINE-L'EVEQUE • GERPINNES • HAM-SUR-HEURE/NALINNES •
LES BONS VILLERS • MONTIGNY-LE-TILLEUL • PONT-A-CELLES

Le suremballage,
je ne suis pas
emballée !

Nouveau !

Les dates de collectes, ça vous connaît !

Gratuit ! Téléchargez l'application « Recycle ! »
via l'app store ou play store sur votre smartphone
ou votre tablette et soyez toujours au courant des
dates de collectes des déchets ménagers. Simple et
efficace !



En collaboration avec Fost Plus, Bebat et Recupel

Fostplus

Avec le soutien de



icdi
Réinventons nos déchets

ÉDITO

Moins d'emballages, on est tous emballés !



Votre intercommunale est heureuse de vous offrir ce calendrier des collectes et de vous présenter ses meilleurs vœux pour 2015. Ce calendrier est un outil très utile pour rappeler à chacun les dates des collectes et les consignes de tri. Cette année, il est truffé de conseils pour lutter contre le suremballage.

Les emballages sont nécessaires. Ils protègent les produits, permettent de les transporter et de les conserver plus longtemps. Parfois cependant, il y a des abus. Par exemple des produits qui ne remplissent pas complètement leur emballage pour donner l'illusion d'une plus grande quantité. Ou des produits suremballés sous trois ou quatre couches successives. Ou encore un em-

ballage qui ne renferme qu'une ou deux tranches de fromage ou de jambon. Il faut savoir qu'aujourd'hui, en Belgique, les emballages représentent la deuxième source de déchets par habitant. En étant vigilant, en choisissant certains produits ou en privilégiant les sacs réutilisables, on peut réduire de façon significative la quantité d'emballages que nous utilisons et donc que nous jetons ! Juste en modifiant un peu nos habitudes de consommation. Après avoir découvert tous ces petits trucs, astuces, conseils, votre poubelle va se sentir un peu plus légère...

Bonne lecture !

SOMMAIRE

Calendrier et conseils éco-consommation	3-18	Dates des collectes sélectives en porte-à-porte (verre, papiers-cartons, PMC) et jours des collectes des sacs blancs entité de Charleroi	23
Informations Parcs de recyclage	19	Tableau des collectes des déchets résiduels entités hors Charleroi	24
Informations Ressourcerie du Val de Sambre et Taxi-Déchets	20	Dates des collectes sélectives en porte-à-porte (verre, papiers-cartons, PMC) et jours des collectes des déchets résiduels autres entités hors Charleroi	25
Guide du tri Fost Plus verre et papiers-cartons	21	Informations "conteneurs à puce"	26
Guide du tri des PMC Fost Plus	22	Recommandations	27

L'affaire est dans le sac (réutilisable)



L'ASTUCE DU MOIS

Si vous avez des sacs de shopping en papier à la maison, gardez les plus beaux et les plus solides pour aller faire vos courses.

Et quand ils seront fatigués, pensez à les recycler avec les papiers-cartons.

JANVIER 2015

Pour aller faire des courses alimentaires, le **sac réutilisable** est entré dans les habitudes de chacun. Pourquoi ne pas faire de même lorsque vous faites du shopping vêtements, en prenant soin de vous choisir un joli sac, aussi élégant que les habits que vous allez acheter?

Autre petit truc: lorsque vous faites du shopping, utilisez le même sac de magasin en magasin, tant qu'il y a de la place dedans et refusez avec le sourire le nouveau sac que l'on vous propose. Un sac en plastique jetable, c'est 200 ans de pollution pour 20 minutes d'utilisation ! Un petit geste simple pour notre environnement.



Plus d'infos ?

Idées de bricolage sur : www.pasdetempourmi.canalblog.com

Tri et recyclage du papier : www.fostplus.be
www.icdi.be

			je 1 Jour de l'an	ve 2	sa 3	di 4
lu 5	ma 6	me 7	je 8	ve 9	sa 10	di 11
lu 12	ma 13	me 14	je 15	ve 16	sa 17	di 18
lu 19	ma 20	me 21	je 22	ve 23	sa 24	di 25
lu 26	ma 27	me 28	je 29	ve 30	sa 31	

Recyclage
et bricolage,
la rime
est riche!



L'ASTUCE DU MOIS
Bricolez avec vos enfants.
Le must, c'est évidemment **la cabane** faite avec une grande **caisse en carton**. Pour colorier, se cacher et ranger tous les jouets.

FÉVRIER 2015

Le bricolage est un excellent moyen de recycler des emballages. **Triple avantage** : vous exprimez votre créativité, vous économisez des fournitures et de l'argent et vous faites un geste pour la planète. Les emballages en carton rigide peuvent servir de boîtes de rangement. Vous pouvez aussi les décorer et les vernir pour qu'elles soient toutes pimpantes.

Surtout, surfez sur le net, vous y trouverez une foule d'idées débordantes de créativité.



Vos dates de collectes en téléchargeant l'application "Recycle"

Plus d'infos ?



Idées de bricolage sur : www.teteamodeler.com
www.icdi.be

						di 1
lu 2	ma 3	me 4	je 5	ve 6	sa 7	di 8
lu 9	ma 10	me 11	je 12	ve 13	sa 14 Début congé de détente	di 15
lu 16	ma 17	me 18	je 19	ve 20	sa 21	di 22 Fin congé de détente
lu 23	ma 24	me 25	je 26	ve 27	sa 28	

Les produits
moins emballés
sont plus
emballants



L'ASTUCE DU MOIS

Yaourts, dentifrice ou céréales, choisissez des produits qui n'ont pas un emballage inutile en plus de leur contenant.

Choisissez toujours le produit avec un minimum d'emballage.

MARS 2015

Ici, plein de conseils simples. Achetez le plus souvent à la découpe vos fromages, viandes et charcuteries,... Privilégiez les grands formats et bannissez les portions individuelles. Choisissez des produits concentrés ou rechargeables. Encouragez les marques qui proposent des produits raisonnablement emballés. Et ayez toujours sous la main des **sacs réutilisables** en suffisance, que vous **remettrez vite dans votre voiture après les avoir vidés à la maison.**



Vos dates de collectes en téléchargeant l'application "Recycle"

Plus d'infos ?



www.ecoconso.be/Halte-au-suremballage

<http://moinsdedechets.wallonie.be/>

www.icdi.be

di 1

lu 2

ma 3

me 4

je 5

ve 6

sa 7

di 8

lu 9

ma 10

me 11

je 12

ve 13

sa 14

di 15

lu 16

ma 17

me 18

je 19

ve 20

sa 21

di 22

Printemps

lu 23

ma 24

me 25

je 26

ve 27

sa 28

di 29

lu 30

ma 31

Faites passer
la consigne!



L'ASTUCE DU MOIS

Peignez vos anciens bocaux en verre en différentes teintes pastel. Ils feront de très **jolis rangements** pour vos crayons, marqueurs et petit matériel de bureau. Et vous aurez toujours tout à portée de main.

AVRIL 2015

Le **verre** est un emballage fantastique. Il peut être stérilisé et ne transfère aucun composant vers les aliments. Il est donc très hygiénique et en même temps **recyclable à l'infini**. Si vos bouteilles et bocaux en verre sont collectés à domicile, vous ne devez pas faire la distinction entre le verre coloré et le verre blanc. Au parc de recyclage, cette distinction est nécessaire pour assurer la qualité du tri. Vous pouvez aussi **réutiliser le verre à la maison**, en gardant les bocaux pour faire vos confitures ou conserves.



Vos dates de collectes en téléchargeant l'application "Recycle"

Plus d'infos?



Idées de bricolage sur :
www.stephaniebricole.com
www.nafeusemagazine.com

Tri et recyclage du verre :
www.fostplus.be
www.icdi.be

		me 1	je 2	ve 3	sa 4 Début vacances de printemps	di 5
lu 6 Lundi de Pâques	ma 7	me 8	je 9	ve 10	sa 11	di 12
lu 13	ma 14	me 15	je 16	ve 17	sa 18 Collecte de Vélos en bon état	di 19 Fin vacances de printemps
lu 20	ma 21	me 22	je 23	ve 24	sa 25	di 26
lu 27	ma 28	me 29	je 30			

Pas d'emballages
côté jardin!



L'ASTUCE DU MOIS

Les emballages naturels, ça se recycle ! Ne jetez pas les pelures ou peaux de fruits et légumes, avec vos ordures ménagères, **compostez-les!**

Et si vous bénéficiez d'une collecte des organiques, placez-les dans votre **conteneur vert.**

MAI 2015

Vous avez un jardin ou une terrasse ? Parfait ! Créer un potager ou cultiver des plantes aromatiques est une autre façon de lutter contre le suremballage. Cela vous évitera d'acheter des légumes ou plantes emballés ou surgelés.

Et en plus de faire du bien à la planète, vous en ferez à vos papilles, grâce à la délicieuse fraîcheur de vos produits.

Vous n'avez pas de jardin? Vous pouvez rejoindre un jardin partagé ou cultiver une partie du jardin d'une personne qui n'en a pas le temps.



Vos dates de collectes en téléchargeant l'application "Recycle"

Plus d'infos ?



www.potagerdurable.com

www.jardin-a-manger.com

www.potagersurbains.be

www.pretersonjardin.be

jacquady@charleroi.be

				ve 1 Fête du travail	sa 2	di 3
lu 4	ma 5	me 6	je 7	ve 8	sa 9	di 10
lu 11	ma 12	me 13	je 14 Ascension	ve 15	sa 16	di 17
lu 18	ma 19	me 20	je 21	ve 22	sa 23	di 24
lu 25 Lundi de Pentecôte	ma 26	me 27	je 28	je 29	sa 30	di 31

Quelques
conseils pour
faire un carton



L'ASTUCE DU MOIS
N'oubliez pas de retirer les films en plastique qui entourent vos magazines et vos brochures. Ils entravent le processus de recyclage.

JUIN 2015

Ne laissez pas vos papiers et cartons souiller votre rue!

Un bout de ficelle et l'affaire est dans la boîte. Lors des collectes de papiers-cartons, ficellez correctement vos piles de papiers ou placez-les dans des caisses en carton bien fermées de 15 kg maximum avant de les déposer devant chez vous.

Double bénéfice : vous évitez de nuire à votre propre environnement et vous facilitez le travail des collecteurs.



Vos dates de collectes en téléchargeant l'application "Recycle"

Plus d'infos ?



Tri et recyclage du papier-carton :

www.lavaleducarton.com

www.fostplus.be

www.icdi.be

lu 1	ma 2	me 3	je 4	ve 5	sa 6	di 7
lu 8	ma 9	me 10	je 11	ve 12	sa 13	di 14
lu 15	ma 16	me 17	je 18	ve 19	sa 20 Collecte de Livres en bon état	di 21 Été
lu 22	ma 23	me 24	je 25	ve 26	sa 27	di 28
lu 29	ma 30					

Le sac PMC,
j'en suis bleu!



L'ASTUCE DU MOIS

Avant de jeter du plastique dans le sac bleu PMC, posez-vous toujours la question : « **Est-ce une bouteille ou un flacon ?** »

Si la réponse est oui, le déchet est bon pour le sac bleu !

JUILLET 2015

Les emballages, bien utilisés, sont évidemment utiles. Ces emballages trouveront une seconde vie grâce au recyclage. Mais avant, **il faut trier et bien trier**. Pour les déchets PMC (bouteilles et flacons en plastique, emballages métalliques et cartons à boissons), l'exercice n'est pas toujours simple. N'oubliez pas de placer votre guide de tri bien en vue dans la cuisine et de vous rafraîchir régulièrement la mémoire.

Résultat : un meilleur tri, un meilleur recyclage. Et plein de nouveaux objets qui verront le jour.



Vos dates de collectes en téléchargeant l'application "Recycle"

Plus d'infos ?



Tri et recyclage des PMC :
www.fostplus.be
www.icdi.be

		me 1 Début des vacances d'été	je 2	ve 3	sa 4	di 5
lu 6	ma 7	me 8	je 9	ve 10	sa 11	di 12
lu 13	ma 14	me 15	je 16	ve 17	sa 18	di 19
lu 20	ma 21 Fête nationale	me 22	je 23	ve 24	sa 25	di 26
lu 27	ma 28	me 29	je 30	ve 31		

Si tu ne fais pas attention, je te passe un savon !



L'ASTUCE DU MOIS

Ne jetez pas les **flacons** de gel douche ou de shampoing dans la poubelle de la salle de bains.

Déposez-les à côté pour bien vous rappeler de les **jeter dans le sac bleu PMC**.

AOÛT 2015

Même en sifflotant dans son bain, **on peut lutter contre le suremballage**. Par exemple en choisissant des produits en grand conditionnement ou des produits que l'on peut recharger : shampoing, savon liquide... Là encore, on peut acheter en vrac, par exemple des pains de savon.

Enfin, pensez à utiliser tous ces produits **avec parcimonie**, du dentifrice au shampoing, en passant par les mouchoirs en papier. Encore une excellente manière de diminuer votre consommation d'emballages.



Vos dates de collectes en téléchargeant l'application "Recycle"

Plus d'infos ?



www.maviebio.com
www.raffa.grandmenage.info
www.icdi.be

sa 1

di 2

lu 3

ma 4

me 5

je 6

ve 7

sa 8

di 9

lu 10

ma 11

me 12

je 13

ve 14

sa 15

di 16

Assomption

lu 17

ma 18

me 19

je 20

ve 21

sa 22

di 23

lu 24

ma 25

me 26

je 27

ve 28

sa 29

di 30

lu 31

Fin des vacances d'été

Tu parles de moi?

Je vais toujours à l'école avec ma gourde



L'ASTUCE DU MOIS
Si vous n'avez pas de boîte à tartines compartimentée, **utilisez de petites boîtes hermétiques** pour y mettre fruits et biscuits et éviter ainsi le contact entre les différents aliments.

SEPTEMBRE 2015

Vive les boîtes à tartines compartimentées! Elles évitent que la tartine au salami ne touche les quartiers de pomme et surtout qu'il faille emballer l'un et l'autre dans du papier alu.

La meilleure amie de la boîte à tartines, c'est **la gourde** qui rend inutiles les petits berlingots de jus.

Boîtes à tartines, boîtes à biscuits, boîtes à fruits et gourdes vous permettent de ne plus devoir acheter de portions individuelles, grandes gaspilleuses d'emballages.



Vos dates de collectes en téléchargeant l'application "Recycle"

Plus d'infos?



www.moinsdedéchets.wallonie.be
www.icdi.be

	ma 1	me 2	je 3	ve 4	sa 5	di 6
lu 7	ma 8	me 9	je 10	ve 11	sa 12	di 13
lu 14	ma 15	me 16	je 17	ve 18	sa 19	di 20
lu 21	ma 22	me 23	je 24	ve 25	sa 26	di 27
Autonne						
lu 28	ma 29	me 30				

Moi, j'emballer
les filles,
pas les pommes!



L'ASTUCE DU MOIS

C'est la saison des pommes!
Achetez une grosse caisse de
pommes à un producteur. Elles se
conservent plusieurs mois au frais.

Fini les emballages pour
transporter de petites
quantités.

OCTOBRE 2015

Quand vous achetez des fruits et légumes, **préférez toujours le vrac aux produits déjà emballés**. Lorsque les fruits ou légumes ont des pelures épaisses ou des écorces, collez l'étiquette du prix directement dessus.

Petit truc facile à appliquer: vous achetez un poivron, un oignon, une courgette et deux tomates ? **Utilisez un seul sac jetable pour les emballer !** Il vous suffit de les peser séparément, d'imprimer les étiquettes une à une et de les coller sur le sac...



Vos dates de collectes
en téléchargeant
l'application "Recycle"

Plus d'infos ?



www.nature-namur.be
www.saveurspaysannes.be
www.lecllocal.be
www.icdi.be

			je 1	ve 2	sa 3	di 4
lu 5	ma 6	me 7	je 8	ve 9	sa 10	di 11
lu 12	ma 13	me 14	je 15	ve 16	sa 17 Collecte de Jouets en bon état	di 18
lu 19	ma 20	me 21	je 22	ve 23	sa 24	di 25
lu 26	ma 27	me 27	je 29	ve 30	sa 31 début des vacances d'automne	



Moins de pub
=
moins de papier
et de plastique!



L'ASTUCE DU MOIS
Protégez avec du papier journal l'intérieur de votre conteneur vert à déchets organiques. Emballez aussi les épluchures de fruits et légumes dans une feuille de papier journal. Cela protégera le conteneur vert et rendra plus facile le transport vers le compost.

NOVEMBRE 2015

Votre boîte aux lettres déborde de papiers inutiles ? Vous ne lisez jamais les pubs qui y arrivent? Alors, refusez-les en apposant l'autocollant « **Pub non merci** ».

Une **belle économie de papier**, mais aussi des emballages en plastique qui les entourent. En refusant ces pubs, vous lancez aussi un message à ceux qui les produisent, les encourageant à utiliser des canaux de communication plus écologiques.



Vos dates de collectes en téléchargeant l'application "Recycle"

Plus d'infos ?



<http://stoppub.wallonie.be>
www.moinsdepapier.be
www.atourdunaturel.com
www.icdi.be

di 1

Toussaint

lu 2	ma 3	me 4	je 5	ve 6	sa 7	di 8 Fin des vacances d'automne
lu 9	ma 10	me 11 Armistice	je 12	ve 13	sa 14	di 15
lu 16	ma 17	me 18	je 19	ve 20	sa 21	di 22
lu 23	ma 24	me 25	je 26	ve 27	sa 28	di 29
lu 30						

Les emballages
cadeau,
c'est déjà
un cadeau.



L'ASTUCE DU MOIS

Si vous ne pouvez pas renoncer à un emballage cadeau, choisissez des papiers issus du recyclage ou faciles à recycler (pas d'impression métallique par exemple).

DÉCEMBRE 2015

Les emballages cadeau sont évidemment un élément important des fêtes de fin d'année. Mais aussi un **immense gaspillage** puisqu'ils servent à emballer des produits qui le sont déjà.

Soyez **créatifs** et faites des **emballages maison rigolos** avec des vieux magazines ou journaux. Vous pouvez aussi **recupérer** les grands emballages pour en faire de plus petits que vous utiliserez pour les anniversaires ou les fêtes de l'année prochaine.



Vos dates de collectes en téléchargeant l'application "Recycle"

Plus d'infos ?



<http://recyclageco.canalblog.com/archives/2010/12/29/19990260.html>

www.autourdunaturel.com

www.mescoursespourlaplanete.com

rubriques trucs verts-Noël

www.icdi.be

	ma 1	me 2	je 3	ve 4	sa 5	di 6
	St Eloi					
lu 7	ma 8	me 9	je 10	ve 11	sa 12	di 13
lu 14	ma 15	me 16	je 17	ve 18	sa 19	di 20
					Début des vacances d'hiver	
lu 21	ma 22	me 23	je 24	ve 25	sa 26	di 27
				Noël		
lu 28	ma 29	me 30	je 31			

PARCS DE RECYCLAGE DE L'ICDI

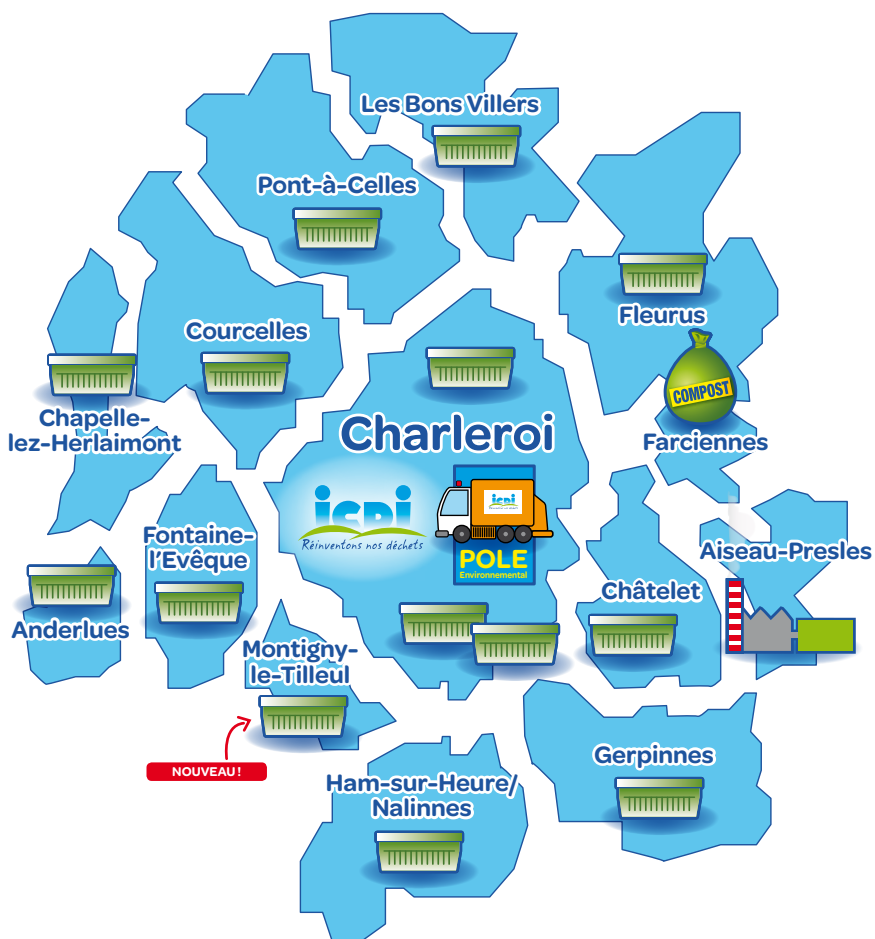
Les parcs de recyclage accueillent les déchets recyclables comme par exemple les déchets verts, les encombrants ou les déchets spéciaux des ménages.

Lorsque vous vous y rendez, n'amenez que des déchets qui y sont admis. Triez bien vos déchets pour ne pas perdre de temps sur place. Si vous utilisez une remorque, prenez bien

soin de placer un filet ou une bâche sur vos déchets afin d'éviter de les semer en chemin.

Vous pouvez vous rendre dans n'importe quel parc de la zone ICDI. N'oubliez pas votre carte d'identité, obligatoire à l'entrée, les parcs n'étant accessibles qu'aux habitants de la zone ICDI. Enfin, faites attention aux heures d'ouverture, cela vous évitera de vous déplacer pour rien, ce qui est toujours embêtant lorsqu'on a un véhicule chargé de déchets divers. Sur place, roulez au pas, soyez courtois et ne fumez pas.

Respectez à la fois le personnel et les consignes qu'il vous donnera.



Heures d'ouverture des parcs de recyclage:

Du mardi au vendredi, de 10h15 à 18h00*

Le samedi, de 9h15 à 17h30*

* Il s'agit de l'heure de dernière entrée. La fermeture du parc a lieu 15 minutes après l'heure de dernière entrée. Les horaires sont susceptibles d'être modifiés courant 2015.

Les parcs de recyclage sont fermés les lundis et jours fériés:

Nouvel An 2015: jeudi 1^{er} janvier 2015

Fête du travail: vendredi 1^{er} mai 2015

Ascension: jeudi 14 mai 2015

Assomption: samedi 15 août 2015

Armistice: mercredi 11 novembre 2015

Saint-Eloi: mardi 1^{er} décembre 2015

Noël: vendredi 25 décembre 2015

Nouvel An 2016: vendredi 1^{er} janvier 2016

Adresses

Anderlues	Rue du Terril
Chapelle-lez-Herlaimont	Allée de la Valériane
Charleroi I (Couillet 1)	Rue de Marcinelle
Charleroi II (Ransart)	Rue Destrée
Charleroi III (Couillet 2)	Chaussée de Châtelet
Châtelet (Châtelineau)	Rue Coron du Gouffre
Courcelles	Rue de Binche
Fontaine-l'Évêque	Rue du Pétria
Fleurus	Rue de Mellet
Gerpennes (Joncret)	Rue J.-J. Piret
Ham-sur-Heure/Nalines (Ham-sur-Heure)	Chemin de Hameau
Les Bons Villers (Frasnes-lez-Gosselies)	Rue du Cadeau
Montigny-le-Tilleul (Landelies)	Chemin de la Falgeotte
Pont-à-Celles (Luttre)	Gare de Luttre

Une question, un doute en matière de tri?

Demandez le "Guide du tri des déchets dans les parcs de recyclage" auprès des préposés ou en contactant le **0800/94 234** ou email : **info@icdi.be**.

Ce petit guide vous permettra de trier au mieux vos déchets mais également de comprendre les différentes filières de recyclage.

N'oubliez pas:

votre carte d'identité est votre carte d'accès au parc de recyclage. Prenez-la avec vous!



Pas de **transport** ?

Service à domicile pour les particuliers :

le Taxi-Déchets

Sur demande des ménages, nous collectons les encombrants, les inertes, les déchets verts et l'asbeste-ciment (sauf dans les communes qui bénéficient du service de la Ressourcerie du Val de Sambre).



NOUS ACCEPTONS

- encombrants
- inertes
- déchets verts
- asbeste-ciment
- déchets d'équipements électriques et électroniques (frigo, machine à laver, etc.).

INFOS PRATIQUES

- les déchets doivent être triés, conditionnés ou liés de manière à faciliter la manutention.
- les paquets ne peuvent pas dépasser 20 kilos.
- les déchets doivent être stockés au rez-de-chaussée et facilement accessibles.
- la quantité enlevée sera de 6 m³ au maximum (1 m³ maximum pour les inertes).
- facturation minimale de 30 € par enlèvement.

La **Ressourcerie du Val de Sambre** collecte gratuitement à domicile vos objets et encombrants en bon ou mauvais état.

Ce service est actuellement disponible pour les citoyens des entités de Charleroi, Ham-sur-Heure/Nalines, Les Bons Villers et Courcelles.

Si vous habitez une autre commune de la zone ICDI, il se peut que votre commune décide également d'adhérer prochainement à ce service. N'hésitez pas à nous contacter pour connaître la liste des communes participantes.



NOUS ACCEPTONS

Tous les encombrants en bon ou en mauvais état. Quelques exemples :

- le mobilier, y compris le mobilier de jardin
- les matelas et les canapés
- les bibelots et articles de décoration
- la vaisselle
- les petits et gros électroménagers (imprimante, cafetière, machine à laver, frigo, TV, ordinateur,...)
- les matériaux bruts (métaux, bois, marbre,...)
- ...

Contactez la Ressourcerie pour connaître la liste détaillée des objets et encombrants qui peuvent être enlevés par son équipe de collecte.



INFOS PRATIQUES

- pour bénéficier de ce service, prenez rendez-vous avec la Ressourcerie du Val de Sambre du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 12h30 à 16h00. Vous pouvez aussi consulter le site www.revalsambre.be.
- le jour du rendez-vous, vous devez être présent. Les encombrants devront être facilement accessibles. Regroupez les objets de petite taille dans des caisses en carton, liez les pièces multiples (planches de bois par exemple) et démontez ce qui peut l'être en veillant à regrouper les pièces de quincaillerie dans un sac fermé.



Rendez-vous Taxi-Déchets : **0800/94.234**

Rendez-vous Ressourcerie : **071/47.57.57**

SUIVEZ LE GUIDE DE TRI DES EMBALLAGES PAPIERS-CARTONS ET VERRE

PAPIERS-CARTONS



Sacs en papier et boîtes en carton, journaux, revues, dépliants, livres, papier à lettre et pour imprimantes



Collecte en porte-à-porte*

Remarques

- Enlevez le film en plastique des publications et déposez-le au parc de recyclage
- Ficelez vos piles de papiers ou mettez-les dans des caisses en carton, bien fermées



*ou via le parc de recyclage

Interdit



- Les papiers et cartons souillés ou gras
- Le papier cellophane et papier ou sachet en aluminium
- Le papier peint



A jeter dans la poubelle des déchets résiduels

BOUTEILLES, BOCAUX ET FLACONS EN VERRE TRANSPARENT



Aucun autre objet en verre

Verre incolore



Verre coloré



Collecte en porte-à-porte*

Remarques

- A placer dans des caisses ou des bacs rigides
- Veillez à ce que vos bacs ne soient pas trop lourds, pensez aux chargeurs
- Bien vidé
- Ni couvercle ni bouchon

*ou via le parc de recyclage

Interdit



- Les verres résistant aux hautes températures (ex: vitrocéramique)
- La porcelaine et la céramique, les récipients en terre cuite
- L'opaline et le cristal
- Le verre plat tel que les vitres et les miroirs
- Tous types d'ampoules et lampes



A jeter dans la poubelle des déchets résiduels (bien emballés) ou au parc de recyclage*

*en séparant bien le verre coloré du verre incolore (2 conteneurs différents), le recyclage en sera facilité.

SUIVEZ LE GUIDE DE TRI DES EMBALLAGES PMC

BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE



Uniquement bouteilles et flacons en plastique et donc aucun autre emballage ou objet en plastique



EMBALLAGES MÉTALLIQUES



Aussi : aérosols alimentaires et cosmétiques, plats et barquettes en aluminium, couvercles et bouchons métalliques



CARTONS À BOISSONS



Interdit



- Tous les autres emballages en plastique (pots, barquettes, ravier)
- Tous les sacs et films en plastique
- Les autres objets en plastique (jouets, pots de fleur, seringues)
- La frigolite et le papier aluminium
- Les emballages ayant contenu des substances toxiques, des produits déboucheurs, des détartrants corrosifs pour toilette ou des huiles de moteur



Collecte en porte-à-porte dans le sac PMC

Remarques

- Pas de bidons en plastique accrochés au sac PMC
- Pas d'emballage avec une contenance supérieure à 8L
- Bien vidé
- Aplatissez les bouteilles en plastique, remettez-y le bouchon et gagnez de la place dans le sac PMC



A jeter dans la poubelle des déchets résiduels

Remarques

- Les seringues doivent être déposées dans un contenant rigide au parc de recyclage ou chez les pharmaciens
- Les pots de repiquage, les sacs et films en plastique étirable peuvent être déposés au parc de recyclage

*ou via le parc de recyclage

CHARLEROI: DATES DES COLLECTES



	janvier		février		mars		avril		mai		juin		juillet		août		septembre		octobre		novembre		décembre	
	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC
Charleroi	6-20	6-20	3-17	3-17	3-17-31	3-17-31	7-21	7-21	5-19	5-19	2-16-30	2-16-30	7-*18	7-*18	4-18	4-18	1-15-29	1-15-29	6-20	6-20	3-17	3-17	8-22	8-22
Couillet	29	15-29	26	12-26	26	12-26	23	9-23	28	*16-28	25	11-25	23	9-23	27	13-27	24	10-24	29	15-29	26	12-26	24	10-24
Dampremy	5	5-19	2	2-16	2	2-16	*4	*4-20	4	4-18	1	1-15	6	6-20	3	3-17	7	7-21	5	5-19	2	2-16	7	7-21
Docherie	30	16-30	27	13-27	27	13-27	24	10-24	29	15-29	26	12-26	24	10-24	28	14-28	25	11-25	30	16-30	27	13-27	*26	11-*26
Gilly	23	9-23	20	6-20	20	6-20	17	3-17	22	8-22	19	5-19	17	3-17	21	7-21	18	4-18	23	9-23	20	6-20	18	4-18
Gosselies	30	16-30	27	13-27	27	13-27	24	10-24	29	15-29	26	12-26	24	10-24	28	14-28	25	11-25	30	16-30	27	13-27	*26	11-*26
Goutroux	6	6-20	3	3-17	3	3-17	7	7-21	5	5-19	2	2-16	7	7-*18	4	4-18	1	1-15	6	6-20	3	3-17	8	8-22
Jumet	14	14-28	11	11-25	11	11-25	8	8-22	13	13-27	10	10-24	8	8-22	12	12-26	9	9-23	14	14-28	*14	*14-25	9	9-23
Lodelinsart	12	12-26	9	9-23	9	9-23	13	13-27	11	11-*23	8	8-22	13	13-27	10	10-24	14	14-28	12	12-26	9	9-23	14	14-28
Marchienne-au-Pont	19	5-19	16	2-16	16	2-16	20	*4-20	18	4-18	15	1-15	20	6-20	17	3-17	21	7-21	19	5-19	16	2-16	21	7-21
Marcinelle	8	8-22	5	5-19	5	5-19	2	2-16	7	7-21	4	4-18	2	2-16	6	6-20	3	3-17	8	8-22	5	5-19	3	3-17
Monceau-sur-Sambre	6	6-20	3	3-17	3	3-17	7	7-21	5	5-19	2	2-16	7	7-*18	4	4-18	1	1-15	6	6-20	3	3-17	8	8-22
Mont-sur-Marchienne	28	14-28	25	11-25	25	11-25	22	8-22	27	13-27	24	10-24	22	8-22	26	12-26	23	9-23	28	14-28	25	*14-25	23	9-23
Montignies-sur-Sambre	16	16-30	13	13-27	13	13-27	10	10-24	15	15-29	12	12-26	10	10-24	14	14-28	11	11-25	16	16-30	13	13-27	11	11-*26
Ransart	22	8-22	19	5-19	19	5-19	16	2-16	21	7-21	18	4-18	16	2-16	20	6-20	17	3-17	22	8-22	19	5-19	17	3-17
Roux	7	7-21	4	4-18	4	4-18	1	1-15	6	6-20	3	3-17	1	1-15	5	5-19	2	2-16	7	7-21	4	4-18	2	2-16

*Collecte le samedi pour cause de jour férié

- Les collectes commencent tôt: **6h00**.
Pensez à sortir vos déchets à temps (la veille du jour de passage selon le règlement de votre commune ou avant 6h00).
- Les collectes qui ne sont pas terminées le jour prévu se poursuivent le jour ouvrable suivant.
- En cas de neige ou de verglas, si les voiries sont d'accès difficile, les collectes peuvent être annulées.
- En cas de travaux sur la voirie, déposez vos déchets en début de chantier.
- **Collectes de PMC:** utilisez exclusivement les sacs bleus avec la mention PMC et le logo de l'intercommunale ICDI (sacs en vente chez les revendeurs habituels des sacs de déchets résiduels payants).



Les dates de collectes, ça vous connaît!

Gratuit! Téléchargez l'application « Recycle! » via l'app store ou play store sur votre smartphone ou votre tablette et soyez toujours au courant des dates de collectes des déchets ménagers. Simple et efficace!

En collaboration avec Fost Plus, Bebat et Recupel



Collectes hebdomadaires des sacs blancs (sacs de max. 15 kg d'ordures ménagères)

- lundi** Dampremy, Lodelinsart, Marchienne-au-Pont
- mardi** Charleroi, Goutroux, Monceau-sur-Sambre
- mercredi** Jumet, Mont-sur-Marchienne, Roux
- jeudi** Couillet, Marcinelle, Ransart
- vendredi** Charleroi, Docherie, Gilly, Gosselies, Montignies-sur-Sambre

REPORTS DE COLLECTES EN RAISON D'UN JOUR FÉRIÉ

Jours fériés	Dates	Remplacements
Nouvel An 2015	Jeudi 01/01/2015	Samedi 03/01/2015
Pâques	Lundi 06/04/2015	Samedi 04/04/2015
Fête du Travail	Vendredi 01/05/2015	Samedi 02/05/2015
Ascension	Jeudi 14/05/2015	Samedi 16/05/2015
Pentecôte	Lundi 25/05/2015	Samedi 23/05/2015
Fête Nationale	Mardi 21/07/2015	Samedi 18/07/2015
Armistice	Mercredi 11/11/2015	Samedi 14/11/2015
Saint-Eloi	Mardi 01/12/2015	Samedi 28/11/2015
Noël	Vendredi 25/12/2015	Samedi 26/12/2015
Nouvel An 2016	Vendredi 01/01/2016	Samedi 02/01/2016

Aiseau-Presles • Anderlues • Chapelle-lez-Herlaimont • Châtelet • Courcelles • Farciennes • Fleurus • Fontaine-l'Évêque • Gerpinnes • Ham-sur-Heure/Nalinnes • Les Bons Villers • Montigny-le-Tilleul • Pont-à-Celles

Collectes hebdomadaires de déchets résiduels (sacs de max. 15 kg ou conteneurs gris, selon la commune) et **collectes de déchets organiques** (conteneurs verts, selon la commune)

	Aiseau-Presles	Anderlues	Chapelle-lez-Herlaimont	Châtelet	Courcelles	Farciennes	Fleurus	Fontaine-l'Évêque	Gerpinnes	Ham-sur-Heure/Nalinnes	Les Bons Villers	Montigny-le-Tilleul	Pont-à-Celles
lundi	Aiseau Pont-de-Loup Presles Roselies		Chapelle-lez-Herlaimont Piéton Godarville		Courcelles 1 Courcelles Souvret		Fleurus 1 Wanfercée-Baulet Lambusart			Beignée Cour-sur-Heure Ham-sur-Heure Marbaix-la-Tour Jamioulx Nalinnes			
mardi				Châtelet 1 Bouffioux Châtelineau	Courcelles 2 Courcelles Trazegnies		Fleurus 2 Fleurus Heppignies		Acoz, Joncret Gerpinnes Gougnies Lausprelle Loverval Villers-Poterie Hymiee, Fromiee				Pont-à-Celles 1 Pont-à-Celles Luttre Viesville
mercredi					Courcelles 3 Courcelles, Gouy-lez-Piéton Trazegnies			Fontaine-l'Évêque Forchies-la-Marche Leernes				Landelies Montigny-le-Tilleul	Pont-à-Celles 2 Buzet Liberchies Obaix Rosseignies Thiméon
jeudi				Châtelet 2 Châtelet	Courcelles 4 Courcelles	Farciennes Pironchamps					Frasnes-lez-Gosselies Mellet Rèves Villers-Perwin Wayaux		
vendredi		Anderlues					Fleurus 3 Fleurus-centre Vieux Campinaire Saint-Amand Brye, Wagnelée Wangénies						

- Les collectes commencent tôt: **6h00**.
Pensez à sortir vos déchets à temps (la veille du jour de passage selon le règlement de votre commune ou avant 6h00).
- Les collectes qui ne sont pas terminées le jour prévu se poursuivent le jour ouvrable suivant.
- En cas de neige ou de verglas, si les voiries sont d'accès difficile, les collectes peuvent être annulées.
- En cas de travaux sur la voirie, déposez vos déchets en début de chantier.
- **Collectes de déchets organiques**: uniquement dans les communes concernées, utilisez exclusivement le conteneur vert. La collecte a lieu le même jour que la collecte de déchets résiduels.

www.icdi.be



Les dates de collectes, ça vous connaît !

Gratuit ! Téléchargez l'application « **Recycle!** » via l'app store ou play store sur votre smartphone ou votre tablette et soyez toujours au courant des dates de collectes des déchets ménagers. Simple et efficace !

En collaboration avec Fost Plus, Bebat et Recupel



REPORTS DE COLLECTES EN RAISON D'UN JOUR FÉRIÉ

Jours fériés	Dates	Remplacements
Nouvel An 2015	Jeudi 01/01/2015	Samedi 03/01/2015
Pâques	Lundi 06/04/2015	Samedi 04/04/2015
Fête du Travail	Vendredi 01/05/2015	Samedi 02/05/2015
Ascension	Jeudi 14/05/2015	Samedi 16/05/2015
Pentecôte	Lundi 25/05/2015	Samedi 23/05/2015
Fête Nationale	Mardi 21/07/2015	Samedi 18/07/2015
Armistice	Mercredi 11/11/2015	Samedi 14/11/2015
Saint-Eloi	Mardi 01/12/2015	Samedi 28/11/2015
Noël	Vendredi 25/12/2015	Samedi 26/12/2015
Nouvel An 2016	Vendredi 01/01/2016	Samedi 02/01/2016

Aiseau-Presles • Anderlues • Chapelle-lez-Herlaimont • Châtelet • Courcelles • Farciennes • Fleurus • Fontaine-l'Évêque • Gerpinnes • Ham-sur-Heure/Nalinnes • Les Bons Villers • Montigny-le-Tilleul • Pont-à-Celles

	janvier		février		mars		avril		mai		juin		juillet		août		septembre		octobre		novembre		décembre	
	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC	V/P	PMC
Aiseau-Presles	26	12-26	23	9-23	23	9-23	27	13-27	*23	11-*23	22	8-22	27	13-27	24	10-24	28	14-28	26	12-26	23	9-23	28	14-28
Anderlues	9	9-23	6	6-20	6	6-20	3	3-17	8	8-22	5	5-19	3	3-17	7	7-21	4	4-18	9	9-23	6	6-20	4	4-18
Chapelle-lez-Herlaimont	26	12-26	23	9-23	23	9-23	27	13-27	*23	11-*23	22	8-22	27	13-27	24	10-24	28	14-28	26	12-26	23	9-23	28	14-28
Châtelet 1	13	13-27	10	10-24	10	10-24	14	14-28	12	12-26	9	9-23	14	14-28	11	11-25	8	8-22	13	13-27	10	10-24	15	15-29
Châtelet 2	15	15-29	12	12-26	12	12-26	9	9-23	*16	*16-28	11	11-25	9	9-23	13	13-27	10	10-24	15	15-29	12	12-26	10	10-24
Courcelles 1	19	5-19	16	2-16	16	2-16	20	*4-20	18	4-18	15	1-15	20	6-20	17	3-17	21	7-21	19	5-19	16	2-16	21	7-21
Courcelles 2	20	6-20	17	3-17	17	3-17	21	7-21	19	5-19	16	2-16	*18	7-*18	18	4-18	15	1-15	20	6-20	17	3-17	22	8-22
Courcelles 3	21	7-21	18	4-18	18	4-18	15	1-15	20	6-20	17	3-17	15	1-15	19	5-19	16	2-16	21	7-21	18	4-18	16	2-16
Courcelles 4	22	8-22	19	5-19	19	5-19	16	2-16	21	7-21	18	4-18	16	2-16	20	6-20	17	3-17	22	8-22	19	5-19	17	3-17
Farciennes	15	15-29	12	12-26	12	12-26	9	9-23	*16	*16-28	11	11-25	9	9-23	13	13-27	10	10-24	15	15-29	12	12-26	10	10-24
Fleurus 1	12	12-26	9	9-23	9	9-23	13	13-27	11	11-*23	8	8-22	13	13-27	10	10-24	14	14-28	12	12-26	9	9-23	14	14-28
Fleurus 2	13	13-27	10	10-24	10	10-24	14	14-28	12	12-26	9	9-23	14	14-28	11	11-25	8	8-22	13	13-27	10	10-24	15	15-29
Fleurus 3	16	16-30	13	13-27	13	13-27	10	10-24	15	15-29	12	12-26	10	10-24	14	14-28	11	11-25	16	16-30	13	13-27	11	11-*26
Fontaine-l'Évêque	7	7-21	4	4-18	4	4-18	1	1-15	6	6-20	3	3-17	1	1-15	5	5-19	2	2-16	7	7-21	4	4-18	2	2-16
Gerpinnes	27	13-27	24	10-24	24	10-24	28	14-28	26	12-26	23	9-23	28	14-28	25	11-25	22	8-22	27	13-27	24	10-24	29	15-29
Ham-sur-Heure/Nalinnes	5	5-19	2	2-16	2	2-16	*4	*4-20	4	4-18	1	1-15	6	6-20	3	3-17	7	7-21	5	5-19	2	2-16	7	7-21
Les Bons Villers	29	15-29	26	12-26	26	12-26	23	9-23	28	*16-28	25	11-25	23	9-23	27	13-27	24	10-24	29	15-29	26	12-26	24	10-24
Montigny-le-Tilleul	21	7-21	18	4-18	18	4-18	15	1-15	20	6-20	17	3-17	15	1-15	19	5-19	16	2-16	21	7-21	18	4-18	16	2-16
Pont-à-Celles 1	27	13-27	24	10-24	24	10-24	28	14-28	26	12-26	23	9-23	28	14-28	25	11-25	22	8-22	27	13-27	24	10-24	29	15-29
Pont-à-Celles 2	28	14-28	25	11-25	25	11-25	22	8-22	27	13-27	24	10-24	22	8-22	26	12-26	23	9-23	28	14-28	25	*14-25	23	9-23

Collecte le samedi pour cause de jour férié

- **Collectes de PMC:** utilisez exclusivement des sacs bleus avec la mention PMC et le logo de l'intercommunale ICDI (ils sont en vente chez les revendeurs habituels des sacs de déchets résiduels payants).
- Consultez le site www.icdi.be pour savoir dans quelle section d'entité votre rue se situe ou appelez le 0800/94 234.



Verre



Papiers-cartons



PMC

LES CONSIGNES DE TRI DES CONTENEURS À PUCE

Les déchets organiques :
à mettre dans le conteneur

VERT

Les déchets organiques, ce sont :

- les restes de repas
- les épluchures de fruits et légumes
- les marcs de café et sachets de thé
- les coquilles d'œufs, de noix, de moules...
- les petits déchets de jardin (plantes d'appartement, herbes, petits branchages, tontes, fleurs fanées...)
- les langes d'enfants (sans sac en plastique)
- les papiers essuie-tout
- les mouchoirs et serviettes en papier
- les aliments périmés (sans emballage)
- les litières biodégradables

Petit conseil : pour éviter de salir votre conteneur, emballez vos déchets organiques dans des sachets en papier (ex. : sac à pain) ou biodégradables.



Les déchets résiduels :
à mettre dans le conteneur

GRIS

Les déchets résiduels, c'est tout ce qui n'est pas repris dans les parcs de recyclage ou dans le cadre des collectes sélectives, mises à disposition de la population. Mieux vous triez, moins vous en produisez !

Exemples :

- plastiques souillés (ex. : pots de yaourt...)
- papiers d'emballages alimentaires (ex. : emballages de charcuterie)
- barquettes en plastique et en frigolite
- vieux textiles inutilisables
- langes d'adultes
- litières non biodégradables
- cotons-tiges, serviettes hygiéniques, lingettes
- cheveux, poils de chien
- poussières
- ...



N'OUBLIEZ PAS : À VOTRE DISPOSITION, GRATUITEMENT !

Réduisez vos déchets dans les conteneurs verts et gris, en utilisant les différents services suivants. Vous maîtriserez ainsi le coût de vos conteneurs à puce.

1

Les parcs de recyclage

Ouverts du mardi au vendredi de 10h15 à 18h.
Le samedi de 9h15 à 17h30.
Astuce gain de temps :
les parcs sont moins fréquentés en semaine entre 16h30 et 18h.

2

Les collectes sélectives

Utilisez les 3 collectes sélectives gratuites en porte-à-porte.

Pour les PMC, les papiers-cartons et le verre.

3

Pensez au compostage !

Si vous en avez la possibilité, c'est un moyen efficace pour **réduire la quantité de déchets organiques** de votre conteneur vert.

LES BONS GESTES

... pour mettre votre poubelle au régime !

Pour faire maigrir efficacement la poubelle, le mieux est d'agir sur ce qui pèse le plus sur la balance : les matières organiques et les emballages !

Pensez au compostage

La collecte des déchets organiques en conteneur vert n'est pas incompatible avec le compostage. Au contraire !

Le compostage pratiqué est un moyen efficace pour réduire la quantité de déchets organiques déversés dans votre conteneur vert. Il est important de mélanger les déchets de cuisine et les matières humides (ex. tontes de pelouse) avec des matières brunes, dures et sèches (feuilles mortes, branchages broyés, cartons souillés comme les cartons à pizza...). Le compostage vous permet d'enrichir le sol de votre jardin et de nourrir les plantes.

Téléchargez la brochure sur www.icdi.be ou demandez-la au 0800/94 234.

FORMATION COURTE

Une formation courte au compostage théorique et pratique (3 séances en matinée) se déroulera dans votre commune ! N'hésitez pas à vous inscrire via l'adresse prevention@icdi.be ou au 071/600 499. Les personnes inscrites seront recontactées dès que les dates seront fixées.

Évitez le gaspillage alimentaire !

En Wallonie, chaque citoyen jette entre 15 et 20 kg de denrées alimentaires par an ! Ceci vous coûte beaucoup d'argent et fait gonfler votre poubelle ! Avant les courses, faites l'inventaire de vos placards, établissez vos menus de la semaine et une liste appropriée. Ensuite, faites attention aux dates de péremption et rangez bien le frigo. Enfin, accommodez les restes de repas !

Évitez le suremballage !

- Optez pour le vrac
- Choisissez les bouteilles consignées quand c'est possible
- Pensez aux recharges, aux concentrés et aux grands conditionnements
- Utilisez un sac réutilisable pour le transport de vos achats
- Privilégiez l'eau du robinet, saine et sans emballage
- Favorisez les achats durables plutôt que les produits « gadgets »
- Offrez des cadeaux sans déchet (chèque-cadeau...)
- Préférez les produits durables aux produits à usage unique (boîtes à tartines, gourdes, piles rechargeables...)



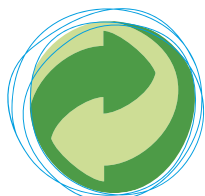
www.icdi.be 0800/94 234
prevention@icdi.be

DERNIERS PETITS CONSEILS



L'affaire est dans le (bon) sac

Pour les collectes **PMC**, utilisez exclusivement des **sacs bleus** portant la mention PMC et le logo ICDI (en vente chez les revendeurs habituels de sacs à déchets résiduels payants).



Le logo point vert

Le logo Point Vert sur un emballage indique que l'entreprise qui met le produit sur le marché contribue au financement des collectes sélectives, du tri et du recyclage des emballages ménagers. Cela ne dit rien sur la recyclabilité du produit ou de son emballage. Ce logo n'est pas une instruction de tri.



La sécurité avant tout

- **Emballer soigneusement les déchets coupants, tranchants, piquants...** avant de les mettre dans le sac de déchets résiduels, pour que le collecteur ne se blesse pas.
- **Ne mettez jamais de seringues** dans le sac PMC ou le sac de déchets résiduels. Emmenez-les au parc de recyclage, bien emballées dans un récipient solide et fermé.



Demandez l'heure (avant de déposer vos sacs)

- **Les collectes commencent à 6 h du matin.** Vous pouvez sortir vos déchets la veille du jour de passage (heure fixée par le règlement de police de votre commune) ou le jour même avant 6 h.
- Les collectes qui ne sont pas terminées le jour prévu se poursuivent le jour ouvrable suivant.
- En cas de neige ou de verglas, si les voiries sont d'accès difficile, les collectes peuvent être annulées.



Facilitez-nous la collecte

- **Il est interdit d'accrocher d'autres sacs** à votre sac de déchets résiduels.
- Afin de préserver la sécurité des collecteurs, le poids du sac de déchets résiduels ne doit pas dépasser **15 kilos**.
- Faites en sorte que **vos sacs** soient bien **visibles** et qu'il ne faille pas faire de gymnastique pour les attraper.
- Ne placez pas vos sacs en hauteur, même si cela part d'un bon sentiment. Cela rend difficile le travail du collecteur.
- En cas de chantier dans votre rue, placez vos sacs en début de chantier.





Petit rappel
pour la plus
belle!

Evitez les erreurs de tri fréquentes



Ces déchets ne sont pas des emballages PMC!

Erreurs de tri PMC les plus fréquemment commises



pots de yaourt



films en plastique



sacs en plastique



barquettes
en plastique dur



barquettes
de beurre



barquettes
diverses



bidons de produits
dangereux et toxiques

Nouveau!

Les dates de collectes, ça vous connaît!

Gratuit! Téléchargez l'application «**Recycle!**» via l'app store ou play store sur votre smartphone ou votre tablette et soyez toujours au courant des dates de collectes des déchets ménagers. Simple et efficace!

En collaboration avec Fost Plus, Bebat et Recupel



Retrouvez toutes les infos et plus sur
www.icdi.be www.fostplus.be

Fostplus

Avec le soutien de



Wallonie

icdi
Réinventons nos déchets

